



**Programme
des Nations Unies
pour l'Environnement**



UNEP

Distr.
LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/6
5 Décembre 2006

Original: ANGLAIS

Quatrième Réunion des Parties contractantes (COP)
au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage
spécialement protégées (SPA) de la Région des
Caraïbes

Montego Bay, Jamaïque, 28 novembre 2006

RAPPORT DE LA RÉUNION

TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION	1
Ordre du jour 1: Ouverture de la Réunion	1
Ordre du jour 2: Election des officiers	2
Ordre du jour 3: Organisation de la Réunion	3
Ordre du jour 4: Adoption de l'Ordre du jour	3
Ordre du jour 5: Recommandations de la Troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC3) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Région des Caraïbes	3
Ordre du jour 6: Rapports des groupes de travail sur : a) Version finale des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées au Protocole SPAW et b) Projet révisé du Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) de la Région des Caraïbes	4
Ordre du jour 7: Plan de travail et budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006 – 2007	7
Ordre du jour 8: Autres questions	10
Ordre du jour 9: Adoption de l'Ordre du jour	11
Ordre du jour 10: Clôture de la Réunion	11
 Annexe I: Ordre du jour	
Annexe II: Décisions de la Réunion	
Annexe III: Liste des Documents	
Annexe IV: Liste des Participants	

INTRODUCTION

1. La Conférence des Plénipotentiaires sur les zones et la vie sauvage spécialement protégées de la Région des Caraïbes (SPAW), qui s'est tenu à Kingston, du 15 au 18 janvier 1990, a adopté le Protocole SPAW à la Convention de Cartagena, lequel est entré en vigueur le 18 juin 2000. L'article 23 du Protocole SPAW présente les dispositions concernant la convocation et le fonctionnement des réunions des Parties et appelle à ce que ces réunions ordinaires soient tenues conjointement avec les réunions ordinaires des parties à la Convention de Cartagena. À la lumière de ce qui précède, cette Réunion a été convoquée par le Programme pour l'Environnement des Caraïbes du PNUE, à Montego Bay, en Jamaïque, le 28 novembre 2006, juste avant la douzième Réunion intergouvernementale et la neuvième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (Montego Bay, Jamaïque, du 29 novembre au 2 décembre 2006).
2. Les principaux objectifs de la Réunion ont été les suivants :
 - Examiner et adopter les recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC3) du Protocole relatif aux zones et à la vie spécialement protégées (Protocole SPAW) de la Région des Caraïbes (Caracas, Venezuela, du 4 au 8 octobre 2005) ;
 - Examiner les progrès réalisés par le groupe de travail sur Internet sur le projet révisé des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées au Protocole SPAW et prendre une décision concernant l'adoption de la version finale ;
 - Examiner les progrès réalisés par le groupe de travail sur Internet concernant le projet révisé du Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) de la Région des Caraïbes et prendre une décision concernant les actions à suivre ;
 - Examiner les résultats les plus importants du Plan de travail de SPAW et relatifs au budget de la période biennale 2004-2005, y compris les activités des Centres d'activités régionales de SPAW ; et
 - Examiner et adopter le Plan de travail et le Budget du Programme SPAW pour la période biennale 2006 - 2007.
3. Les douze Parties contractantes au Protocole SPAW ont désigné leurs représentants pour participer à la Réunion. Des représentants des gouvernements qui ne sont pas des parties contractantes et des organisations internationales, régionales, intergouvernementales et non gouvernementales, ont aussi été invités à participer à la Réunion en tant qu'observateurs. La liste des participants à la Réunion se trouve à l'Annexe IV du présent Rapport.

Premier point de l'Ordre du jour : Ouverture de la Réunion

4. La Réunion a été ouverte par le secrétariat le mardi 28 novembre 2006 à 9 h, à Montego Bay, Jamaïque, au Wyndham Rose Hall Resort et Country Club. Monsieur Nelson Andrade Colmenares, Coordinateur du Programme pour l'Environnement des Caraïbes, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné les progrès considérables réalisés au sein du Protocole SPAW et dans son Programme régional depuis la dernière Conférence des parties. Ces progrès concernent, entre autres, le renforcement de capacités des gestionnaires de zones marines protégées ; la promotion de meilleures pratiques au sein des communautés concernées et dans le secteur privé, au niveau des activités agricoles et de tourisme côtier dans la sous-région mésoaméricaine ; et une vaste diffusion de l'étude exhaustive de Reefs at Risk. D'autres réalisations concernent l'obtention de fonds et la coordination des activités du programme, qui ont donné lieu à une meilleure coopération et à la signature d'un mémorandum d'entente avec des conventions et des organisations partenaires.
5. Mr. Andrade a remercié les gouvernements de la Suède, des Etats-Unis, de la France et du Venezuela, de même que les Fondations des Nations Unies et MacArthur, le Fonds International pour la protection des animaux (IFAW), et la CropLife, pour l'appui financier apporté à plusieurs activités de SPAW. Le Coordinateur a souligné qu'aucun autre gouvernement est devenu Partie au Protocole SPAW pendant les quatre dernières années. Il a déclaré qu'il espérait que cette COP allait offrir la possibilité de réfléchir et de discuter sur cette question et a réitéré que le secrétariat continuera d'appuyer les gouvernements de la région dans leur processus vers la ratification du Protocole SPAW.
6. M. Andrade a ensuite déclaré que le Protocole SPAW, le seul accord légal sur la conservation de la biodiversité dans la Région des Caraïbes, est un mécanisme unique à la portée des gouvernements de la région, en vue de remplir leurs engagements et d'atteindre les buts fixés au niveau mondial, de réduire la perte de la biodiversité pour l'an 2012 et d'établir des réseaux de PAM pour l'an 2012, qui n'est pas utilisé entièrement. Il a encouragé les gouvernements à s'engager dans leurs travaux vers la coopération régionale et vers une action intégrée, pour pouvoir atteindre ces buts mondiaux du millénaire.

Point 2 de l'Ordre du jour : Election des Officiers

7. Les participants ont élu les officiers suivants parmi les participants à la Réunion :

Président : M. Hamlin Jordan Smith (Venezuela)

Vice-président : Mme. Marisol Dimas (Panama)

Rapporteur : M. Neemedass Chandool (Trinité et Tobago)

Point 3 de l'Ordre du jour : Organisation de la Réunion

- (a) Règles de procédure
8. Le Règlement intérieur du Conseil exécutif du PNUE, tel qu'il est présenté au document UNEP/GC/3/Rev.3, a été appliqué *mutatis mutandis* dans la conduite de la Réunion.
- (b) Organisation du travail
9. Les langues de travail de la Réunion ont été l'anglais, l'espagnol et le français. Il y a eu l'interprétation simultanée dans toutes les langues de travail et les documents de travail de la Réunion ont été mis à la disposition dans toutes les langues de travail. La liste des documents se trouve à l'Annexe III du présent Rapport.
10. Le secrétariat a convoqué les participants à des séances plénières, des groupes de travail n'étant pas nécessaires.

Point 4 de l'Ordre du jour : Adoption de l'Ordre du jour

11. Les participants ont adopté l'Ordre du jour provisoire de la Réunion tel qu'il a été présenté par le secrétariat sur la base des Recommandations du STAC3 et des recommandations de la COP3, ainsi que les questions en développement pertinentes à la mise en œuvre du Protocole SPAW. L'Ordre du jour provisoire se trouve à l'Annexe I du présent Rapport.

Point 5 de l'Ordre du jour : Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC3) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Région des Caraïbes

12. Le secrétariat a présenté les Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Région des Caraïbes (STAC3) (Caracas, Venezuela, du 4 au 8 octobre 2005) tel qu'il apparaît au document UNEP(DEPI)/CAR WG.29/6, Annexe II. Les participants ont examiné et adopté les Recommandations avec les éclaircissements notés dans les décisions de la Réunion (Annexe II du présent Rapport).

Point 6 de l'Ordre du jour : Rapports des groupes de travail sur : a) Projet final des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées au Protocole SPAW et b) Projet révisé du Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) de la Région des Caraïbes

13. Le secrétariat et le SPAW/RAC ont présenté le rapport du groupe de travail sur les lignes directrices pour les zones protégées et a fait référence au document révisé "Projet final de lignes directrices et de critères d'évaluation pour les zones protégées susceptibles d'être listées au Protocole SPAW" tel qu'il apparaît au document UNEP(DEPI)/CAR IG.25/3, élaboré en tenant compte des recommandations II du STAC3 (Caracas, Venezuela, du 4 au 8 octobre 2005). Le projet final des lignes directrices a été soumis à adoption. Le "Format de projet annoté révisé pour la présentation des rapports concernant les zones proposées à être listées sous le Protocole SPAW" (UNEP(DEPI)/CAR WG.29/4), a aussi été soumis à la considération des participants.
14. Le SPAW/RAC, en tant que Coordinateur du groupe de travail, a expliqué l'approche adoptée par le groupe pour examiner les documents. Il a été observé que le texte des lignes directrices a été analysé en premier, suivi du glossaire et finalement du format annoté. Il a fait remarquer que le glossaire a été développé au début comme une liste de termes seulement, et que des définitions ont été ajoutées au fur et à mesure que le groupe a avancé. Cependant, il a été souligné que plusieurs définitions ont été fournies en retard et, par conséquent, n'ont pas bénéficié de toutes les discussions du groupe.
15. Le SPAW/RAC a aussi expliqué le chronogramme qui a guidé le fonctionnement du groupe et a souligné le nombre de messages qui ont circulé dans le forum électronique. Ils ont indiqué que les commentaires reçus après les dates limites avaient été insérés dans le document, en italique et entre crochets.
16. Le délégué de la France a remercié le secrétariat et le Centre d'activités régionales du Protocole SPAW (SPAW/RAC) pour la présentation et l'élaboration des trois documents et les a félicités du travail difficile réalisé par l'équipe du SPAW/RAC. Il a profité de cette occasion pour communiquer aux participants que le SPAW/RAC a reçu le statut d'"Association", selon la législation française, à la fin de l'année 2005, appelé "Plan Mer des Caraïbes", une organisation non gouvernementale qui lui permet de fonctionner de manière indépendante du gouvernement français. Il a signalé que l'Association est à la disposition de toutes les parties contractantes au Protocole SPAW, et que ce nouvel statut du centre n'aura pas de conséquences en ce qui concerne l'appui apporté par la France au CAR, lequel continuera conformément à ses engagements. Cependant, ce nouvel statut permet aussi de faire appel à du financement provenant des sources externes qui souhaiteraient contribuer financièrement au fonctionnement du CAR, afin que le CAR puisse gérer les fonds en coordination avec les Parties et le secrétariat.
17. Le délégué de la France a aussi porté des commentaires sur les documents sous révision et a mentionné que la France a appuyé ce travail pendant plusieurs années. Il a indiqué en outre que le document a satisfait au mandat donné au groupe de travail. Il a remercié

tous les experts qui ont contribué au texte et a informé les participants que le gouvernement français appuyait l'adoption du document lors de la COP4. Des commentaires mineurs concernant la version en anglais ont été soumis à considération. Il a insisté sur le fait qu'adopter ce document lors de cette COP ne figerait pas définitivement ce texte. Il a suggéré que si la COP prenait une décision en faveur de l'adoption, que le texte comprenne une clause de révision qui pourrait être fixée par exemple à la COP 6, de façon à donner suffisamment de temps pour l'évaluer et le modifier en fonction des résultats et/ou des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre.

18. D'autres délégués ont exprimé leur préoccupation en indiquant que le document devait être amélioré et que plus de temps devait être accordé à cette fin. Ils ont été de l'avis que le document ne pouvait pas être adopté tel qu'il avait été présenté. Il a été précisé que le document ne reflétait pas les points de vue de toutes les Parties, puisque seuls quelques pays avaient participé au groupe de travail et qu'il était nécessaire d'obtenir plus d'apports de la part des petits états insulaires en développement (SIDS). La tenue d'une autre réunion a été proposée pour élargir la discussion et terminer le document, qui devait se concentrer principalement sur les questions qui sont entre crochets dans la version actuelle. Le secrétariat a indiqué que la tenue de cette réunion impliquait des frais importants, mais que des fonds ou des contributions pouvaient être collectés auprès des gouvernements qui souhaiteraient travailler avec le secrétariat ; que cette réunion pourrait alors se tenir en une journée, le jour avant la prochaine réunion du STAC. Il a été demandé au secrétariat d'explorer la possibilité de tenir une réunion d'une journée juste avant le STAC4 afin de faciliter la conclusion des lignes directrices définitives avant leur adoption par le STAC4
19. Il a été décidé qu'afin d'avancer dans la conclusion de cet important document, le mandat du groupe de travail devait être prolongé une dernière fois et le travail devait être focalisé sur les questions pertinentes seulement qui auraient besoin d'éclaircissements ou de définition. Dans ce sens, on a insisté sur le fait que les Parties qui n'avaient pas encore participé au groupe de travail fussent invitées à prendre contact avec le SPAW/RAC pour s'y incorporer. Il a été demandé au Secrétariat et au SPAW/RAC de faire parvenir à toutes les Parties le projet révisé actuel des lignes directrices par le biais des points de liaison nationaux en vue d'un rapide processus de consultation sur les questions où le consensus n'avait pas été atteint. Les participants ont aussi suggéré que les lignes directrices définitives, une fois révisées et adoptées par le STAC4, soient entre-temps mises en application jusqu'à leur adoption par la COP5.
20. Le secrétariat et le SPAW/RAC ont aussi présenté le rapport du groupe de travail sur les mammifères marins et ont fait référence au "Projet révisé de Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP) dans la Région des Caraïbes" (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/4). Il a été expliqué que conformément à la Recommandation III du STAC3 (UNEP(DEPI)/CAR WG.29/6), il a été demandé au secrétariat et au SPAW/RAC de : i) continuer le travail du groupe de travail par Internet et d'y inclure d'autres parties intéressées ; ii) élaborer un chronogramme avec les actions spécifiques au niveau national et régional dans le projet révisé du MMAP; iii) donner la priorité à la

Recommandation III (UNEP(DEC)/CAR WG.27/3) de l'atelier régional d'experts sur l'élaboration du Plan d'Action pour les mammifères marins (MMAP) pour la région des Caraïbes (Bridgetown, Barbade, du 18 au 21 Juillet 2005) ; iv) prendre en considération la mise en œuvre des recommandations supplémentaires apportées par l'atelier de la Barbade, le groupe de travail et les pays si cela était appropriée ; et v) encourager les pays à élaborer des Plans d'action nationaux dans la mesure du possible.

21. Les représentants des gouvernements de la Colombia et du Venezuela se sont joints au groupe de travail au mois de mars 2006. Conformément aux recommandations soulignées par la STAC3, le groupe a travaillé du mois de mars 2006 au mois d'octobre 2006, et 111 messages au total ont été échangés. Le gouvernement des Etats-Unis a proposé que le « Projet de liste d'actions prioritaires » pour le MMAP fasse partie du "cadre" du MMAP (UNEP(DEC)/CAR WG.27/2.Rev.3). Cette suggestion a été acceptée et le SPAW/RAC a élaboré un document "Activités prioritaires" reprenant les onze points relevant. Un document a également été élaboré de comparaison entre les "Actions prioritaires" et l'original "Actions requises" dans le cadre du MMAP ; il est présenté à l'Appendice 1 du rapport du groupe de travail et du projet révisé du MMAP (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/4). Le projet révisé qui a été présenté incluait : les "Actions prioritaires" (au niveau national et régional) pour les cinq prochaines années, y compris des "Objectifs clés", de même que les "Principaux produits espérés" et "les principaux partenaires", proposés pour chacune des "Actions prioritaires". Les modifications proposées par le groupe de travail qui ne sont pas encore adoptées, ont été reprises en italique, avec le nom du proposant. Des documents supplémentaires ont été élaborés conformément à la recommandation III de l'atelier de la Barbade, à savoir "Marine Mammal Bibliographic Compilation for the Wider Caribbean Region" (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.7) et "Guidelines and Criteria Associated with Marine Mammals in Captivity" (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.8) élaboré par l'Association pour la conservation des baleines et des dauphins (WDCA) comme une contribution au travail du SPAW/RAC et du secrétariat. D'autres produits qui seront bientôt terminés sont : une compilation de matériels pertinents à la conservation, l'éducation et la sensibilisation des publics ; des protocoles et des techniques de réponse en cas d'échouage ou ; protocole de recherche ; compilation de capacités, capacités des pays, et appui institutionnel.
22. Le groupe de travail a été félicité pour son travail, cependant, certains délégués ont exprimé leur crainte dans le sens que le document actuel avait encore besoin de travail substantiel et de révision avant de pouvoir être adopté et que l'absence de participation de nombreuses Parties dans le groupe de travail était regrettable, particulièrement ceux des SIDS. Le délégué des Etats-Unis a réitéré son avis concernant l'utilité pour les Parties de faire une liste d'activités prioritaires qu'ils souhaiteraient voir financés, afin de faciliter les discussions avec les donateurs. Il a été décidé que le mandat du groupe de travail concernant le projet de MMAP soit prolongé jusqu'à la STAC4 pour continuer à perfectionner le document, en particulier en vue de i) identifier et prioriser des actions concrètes, réalistes et qui puissent être réalisées dans la région, de même que des chronogrammes et des acteurs responsables ; et ii) promouvoir une plus grande participation des Parties dans le groupe de travail. Le secrétariat et le SPAW/RAC vont encore

s'approcher des points de liaison nationaux pertinents pour les encourager à participer comme ils l'ont fait dans le passé.

Point 7 de l'Ordre du Jour : Plan de travail et budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2006-2007

23. Le secrétariat a présenté le projet révisé de "Plan de travail et budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2006 - 2007" (UNEP(DEPI)/CAR IG. 25/5), préparé par le secrétariat sur la base des apports et de la Recommandation IV du STAC3. La présentation a consisté en une brève mise à jour sur les principaux résultats du Plan de travail et du budget 2004 – 2005 de SPAW, et des documents d'information pertinente ont été présentés à cet égard. L'Officier du Programme SPAW a présenté les projets dans le cadre du programme régional de SPAW. Elle a souligné les décisions de fond qui ont conduit au plan de travail proposé et aux activités de coordination, dans le cadre de SPAW. Elle a mentionné les activités conjointes entreprises et planifiées avec le Centre d'activités régional du Protocole SPAW en Guadeloupe, et avec les conventions, les programmes et les organisations pertinentes, de même que les ententes de collaboration avec les initiatives régionales ou mondiales émergentes pertinentes à SPAW.
24. Pendant la période biennale, l'accent devra être mis sur la mise en oeuvre du Protocole, grâce à la conclusion des lignes directrices pour les zones protégées listées et sur un renforcement continu des MPA, en vue d'atteindre les buts pour 2012 dans la région. L'élaboration de lignes directrices pour évaluer les dérogations sous l'Article 11(2) ont aussi été soulignées, de même que les lignes directrices pour prévenir que les espèces ne deviennent menacées ou en danger de disparition et pour initier l'identification des espèces menacées et en danger de disparition qui doivent être incluses dans les listes des Annexes SPAW, conformément aux décisions de la COP3. L'Officier du Programme SPAW a aussi relevé que la désignation de l'année 2007 en tant qu'Année du Dauphin, et de 2008 comme Année du Récif, apporteront d'excellentes opportunités pour promouvoir encore les objectifs du Protocole et pour développer des activités d'appui pertinentes au sein du programme dans la mesure du possible.
25. Il a été relevé qu'à la mi 2007, le projet ICRAN MAR arrivera à terme avec succès, offrant de nouvelles opportunités pour des synergies nouvelles avec les partenaires, pour assurer la durabilité et l'expansion des activités développées dans le cadre du projet. Il est attendu aussi que le projet de plan d'action pour la conservation des mammifères marins sera plus affiné pour son adoption à la COP5 qui aura lieu en 2008. Pour conclure, elle a aussi souligné l'importance de promouvoir le tourisme durable dans le cadre du contexte de SPAW, étant donné que l'expansion continue de cette activité qui apporte des revenus importants reste l'une des menaces majeures pour les ressources marines et côtières de la région. Elle a relevé que malgré qu'il soit difficile de mettre en oeuvre des activités spécifiques au sein de SPAW à cause des ressources financières limitées, le Programme continuera d'explorer, coordonner et développer des synergies avec les initiatives mondiales et régionales pertinentes.

26. Les participants ont examiné le plan de travail révisé et le budget et ont apporté leurs commentaires et recommandations spécifiques. Le délégué de la France a remercié le secrétariat pour sa présentation claire et se référant à l'exécution du plan pour le lamantin appuyé par la France, il a exprimé son souhait de voir les recommandations être menées à terme très prochainement. Il a aussi manifesté que le Gouvernement de la France est intéressé à la protection des tortues marines et a informé les participants du plan de récupération de la tortue marine, conclus récemment dans les Antilles françaises. Il a aussi déclaré l'urgence et la nécessité de protéger les récifs coralliens des nombreuses menaces qui pèsent sur eux et a informé que le gouvernement français est en train de soumettre une proposition auprès de l'UNESCO afin que les récifs coralliens de la Nouvelle Calédonie soient désignés Patrimoine de l'Humanité. Il a également informé les participants du travail réalisé par IFRECOR, une initiative française pour les récifs coralliens dans les huit territoires d'Outre-mer dont font partie Guadeloupe et Martinique, qui a redémarré pour la période 2006-2010. Il a aussi mentionné la participation de la France à l'ICRI, il a applaudi le gouvernement du Mexique d'accueillir le III^{ème} Symposium International de Gestion des écosystèmes marins tropicaux (ITMEMS3), et a exprimé leur appui à l'Année du Récif. A cet égard, il a fait appel aux autres pays d'entreprendre des activités pour l'Année du Récif. La Réunion du comité national d'IFRECOR aura lieu en Guadeloupe en 2008. Si d'autres rencontres liées aux récifs coralliens pouvaient être synchronisées avec cette réunion, ce serait une excellente opportunité pour échanger avec les « acteurs » des récifs coralliens des régions du Pacifique et de l'Océan indien.
27. Le délégué des Antilles néerlandaises a félicité le secrétariat pour le solide plan de travail et a signalé que le secrétariat se démarque en comparaison à beaucoup d'autres. Il a ensuite applaudi le travail du secrétariat. NatureServe a mentionné la possible standardisation des outils de l'information et de la communication et a souligné que les services Internet pourraient faire augmenter de manière notable l'échange d'information entre les parties intéressées et les institutions.
28. Les participants ont apporté des commentaires spécifiques sur le plan de travail, afin qu'ils soient incorporés par le secrétariat dans la version finale. En ce qui concerne l'harmonisation dans la présentation des rapports avec les autres conventions, WIDECAS^T a annoncé que le format développé pour présenter des rapports sous la Convention interaméricaine pour la tortue marine, serait mis à la disposition des Parties à SPAW.
29. Les représentants de l'OECS ont informé sur la préparation en cours du format pour la présentation des rapports dans la déclaration de St Georges. Celle-ci est une autre initiative qui pourrait être utilisée pour poursuivre le travail du protocole SPAW, qui est sensible aux restrictions dans les Petits états insulaires en développement (SIDS), qui sont Parties au Protocole SPAW.
30. Les participants ont parlé des nombreux groupes de travail qui sont programmés par le plan de travail et ont été de l'avis que cinq était de trop. Il a été suggéré qu'un ordre de priorité soit utilisé pour remettre à la prochaine période biennale les activités de certains

groupes de travail. Pendant le processus de définition des groupes de travail prioritaires, il a été décidé que les groupes de travail en cours qui avaient déjà avancé considérablement, notamment l'un sur les lignes directrices et les critères pour la liste des zones protégées dans le cadre du protocole SPAW ainsi que sur l'exécution du plan d'action pour les mammifères marins de la région des Caraïbes, devraient continuer leur travail jusqu'à la réunion du STAC4, lors de laquelle les progrès et résultats devaient être présentés. La situation pourrait être réévaluée après le STAC4, car il était entendu que la discussion sur les zones protégées serait terminée. À ce moment-là, des groupes supplémentaires, principalement le groupe de travail sur l'élaboration de lignes directrices pour prévenir que les espèces ne deviennent menacées ou en danger de disparition (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4), allaient pouvoir suivre. Les participants ont demandé au secrétariat de constituer ce groupe de travail dès que possible. Des préoccupations ont été soulevées cependant quant à la faisabilité de réviser un tel long document au sein d'un groupe de travail par internet. Le groupe de travail devrait d'abord discuter le processus et travailler sur le document qui va être examiné, et devrait suivre la procédure normale établie par le STAC1 pour les groupes de travail. Le délégué des Antilles néerlandaises a proposé que les pays apportent le nom de leur représentant au groupe de travail sur les lignes directrices des espèces lors du prochain STAC afin de continuer le processus de consultation.

31. Le groupe de travail sur les dérogations sous l'Article 11(2) étant donné qu'il n'est pas une priorité immédiate en ce moment, soit gardé dans le plan de travail pour la période biennale. Les Parties contractantes ont été priées de répondre aux demandes du secrétariat de se joindre et de participer plus activement dans les groupes de travail établis par les Parties. Le représentant de Humane Society a félicité le secrétariat pour son travail.
32. Le délégué des Etats-Unis a fait des commentaires sur les initiatives liées à la section du tourisme durable et a demandé plus d'informations ou des présentations lors du prochain STAC sur la Déclaration de Québec et sur les initiatives de l'OECS-ESDU. Des domaines importants de coopération dans les plans de travail respectifs pourraient être soulignés pour mieux comprendre la direction du plan de travail de SPAW.
33. Le représentant de NatureServe a manifesté l'importance de partager des informations entre SPAW et des Programmes comme les initiatives d'OECS sur les zones protégées et leur projet de revenus alternatifs et les aires protégées. Il a ensuite recommandé que le secrétariat soit en relation avec ces initiatives. Le délégué de la France a demandé davantage d'informations, dans le cadre de la section du tourisme durable, et a fait référence au programme de l'Union Européenne sur le tourisme durable.
34. Le délégué de la France a demandé qu'un budget plus détaillé soit présenté pour chaque activité lors de futures réunions de Parties contractantes, car cela permet une meilleure visibilité et va faciliter l'établissement des priorités, dans le cas de financements insuffisants. Il a ensuite demandé qu'un budget détaillé semblable soit présenté pour les activités mises en œuvre par le SPAW/RAC, pour apporter plus de clarté à des potentiels

donateurs. Le secrétariat a pris note de tous les commentaires portés sur le plan de travail et sur le budget.

35. Les participants ont approuvé le plan de travail révisé et le budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006-2007, avec les modifications et les priorités reflétés ci-joint, et ont demandé qu'il soit soumis à la douzième Réunion intergouvernementale et la neuvième Réunion des Parties contractantes pour leur adoption définitive.

Point 8 de l'Ordre du Jour : Autres questions

36. Le Gouvernement du Belize a signalé que les articles du gouvernement ont été élaborés respectant le Protocole SPAW, faisant partie du processus pour devenir Partie contractante dans un futur proche.
37. Le secrétaire exécutif de la Convention sur les espèces migratoires (CMS), M. Robert Hepworth, a fait un exposé à la Réunion. Il a manifesté que les espèces migratrices sont toujours une composante importante de la biodiversité de la région des Caraïbes et qu'outre leur valeur intrinsèque, ils apportent de nombreux bénéfices et des services à l'humanité et aux écosystèmes. Il a ensuite déclaré que plusieurs de ces espèces sont des éléments essentiels pour la survie et la culture de nombreuses populations et qu'ils étaient à la base de plusieurs activités de valeur économique, culturelle et sociale.
38. Il a noté qu'en tant que Partie contractante à la Convention sur les espèces migratrices, les gouvernements de la région des Caraïbes pouvaient faire appel à l'expérience de CMS dans la conception d'ententes régionales basées aux NU traitant des espèces migratrices comme les petits cétacés, les lamantins, les chauve-souris, les gibiers à plumes et les oiseaux marins.
39. Mr. Hepworth a aussi indiqué qu'en tant qu'instrument spécialisé pour la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CBD), la Convention sur les espèces migratrices apportaient une conservation coordonnée et concertée internationalement, faisant en sorte que ces activités soient plus appropriées et rentables. Il a déclaré qu'à cette date, 8 pays de l'Amérique latine et des Caraïbes (dont le Panama) étaient Parties à la CMS, et qu'un certain nombre d'autres pays avait exprimé leur souhait d'y adhérer. L'adhésion à la CMS serait un complément à l'adhésion à d'autres conventions clés pour la vie sauvage, en particulier à la Convention Ramsar, qui est focalisée sur les zones humides, à CITES et à la CBD. Les espèces migratrices, a-t-il indiqué, ont un important rôle à jouer dans le développement durable et la participation à la CMS aidera à assurer une utilisation durable des animaux migrateurs partagés par d'autres pays de la région.
40. Le représentant de Humane Society a parlé au nom du Centre de recherche Windsor Research Center, en Jamaïque et a informé sur un projet pour développer une mine de bauxite dans le seul écosystème et environnement naturel existant dans le Cockpit Country qui sert d'habitat à de nombreuses et rares espèces qui ne se trouvent nulle part ailleurs dans le monde.

Point 9 de l'Ordre du Jour : Adoption des décisions de la Réunion

41. Le Rapporteur a présenté le brouillon des décisions de la Réunion, lequel a été examiné et adopté avec des modifications et des corrections, tel qu'il se reflète à l'**Annexe II**. Le rapport de la Réunion a circulé entre les participants après la Réunion pour révision et recueillir leurs commentaires.

Point 10 de l'Ordre du Jour : Clôture de la Réunion

42. La Réunion a été close le mardi 28 novembre 2006, à 17h10, par le Président de la Réunion et le secrétariat. Le Président a remercié tous les participants et a manifesté qu'il leur était reconnaissant de leur coopération qui lui avait permis de suivre l'ordre du jour de manière efficace. Le coordinateur de l'UCR/UNEP-CAR a remercié toutes les parties contractantes et les observateurs d'avoir fait possible une Réunion productive. Il a aussi accueilli les efforts du Gouvernement de Belize pour devenir Partie contractante au Protocole SPAW. M. Andrade a aussi remercié les ONG pour leurs participation et appui ainsi que le SPAW/CAR, reconnaissant qu'ils étaient des partenaires très productifs et a encore une fois exprimé sa gratitude au gouvernement français.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la Réunion
2. Election des Officiers
3. Organisation de la Réunion
 - a) Règles de procédure
 - b) Organisation du travail
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) de la Région des Caraïbes
6. Rapports des groupes de travail sur : a) Projet final des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW et b) Projet de Plan d'action pour la conservation des mammifères marins dans la Région des Caraïbes.
7. Plan de travail et budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006-2007
8. Autres questions
9. Adoption des décisions de la Réunion
10. Clôture de la Réunion

ANNEXE II

DECISIONS DE LA REUNION

Les Parties contractantes :

Ayant été convoquées à la quatrième Réunion des Parties contractantes (COP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes ;

Ayant examiné les Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes UNEP(DEPI)/CAR WG. 29/6 (Annexe II);

Ayant pris note de l'état de mise en œuvre du Plan de travail et du budget du Programme régional SPAW pour la période biennale 2004-2005 (UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.3) ;

Ayant examiné le projet final des lignes directrices et des critères d'évaluation pour l'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/3), y compris le rapport du groupe de travail ;

Ayant examiné le projet révisé du Plan d'action pour la conservation des mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/4), y compris le rapport du groupe de travail ; et

Ayant examiné le projet révisé de Plan de travail et de budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006 – 2007 (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/5) ;

Décident de :

1. **Encourager** les gouvernements de la région qui ne le sont pas encore, à devenir Parties contractantes à la Convention de Cartagena et ses Protocoles, y compris le Protocole SPAW.

2. **Approuver** les Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes, avec les éclaircissements suivants :
 - i) Le Programme de travail de SPAW devrait donner la priorité aux Parties contractantes au Protocole SPAW, tout en prenant en considération les besoins de conservation régionaux, et les partenariats de donateurs, qui pourraient requérir occasionnellement de la participation de non-Parties.
 - ii) le STAC devrait initier une discussion et faire une analyse préliminaire du processus nécessaire pour identifier les espèces menacées et en danger de la région qui ne figurent pas encore dans les Annexes du Protocole.
3. **Prolonger** le délai final du mandat du groupe de travail sur les lignes directrices concernant les zones protégées susceptibles d'être listées sous SPAW et **demander** au groupe de continuer son travail sur les textes non définitifs qui sont entre crochets, et inviter toutes les Parties qui souhaiteraient participer à ce groupe de travail de contacter le SPAW/RAC ;
4. **Demander** que le secrétariat et le SPAW/RAC, par le biais des points de liaison nationaux, soumettent le projet révisé actuel de lignes directrices à un rapide (maximum un mois) processus de consultation interne auprès de toutes les Parties, sur les questions où le consensus n'a pas été atteint, et **ensuite demander** au secrétariat d'explorer la possibilité de tenir une réunion d'une journée juste avant le STAC4 pour faciliter la conclusion des lignes directrices définitives avant leur approbation par le STAC4 ;
5. **Accepter** que les critères définitifs approuvés par le STAC4 puissent être appliqués entre-temps jusqu'à leur adoption à la COP5 ;
6. **Prolonger** le mandat du groupe de travail sur le brouillon du MMAP jusqu'à la STAC4 pour continuer à perfectionner le document, en particulier, en vue de i) identifier et prioriser des actions concrètes, réalistes et qui puissent être réalisées dans la région, de même que des calendriers et des acteurs responsables ; et ii) promouvoir une large participation des Parties dans

le groupe de travail et, à cette fin, le secrétariat va à nouveau s'approcher des points de liaison nationaux pertinents ;

7. **Appuyer** pour approbation par la douzième Réunion intergouvernementale et la neuvième Réunion des Parties contractates, le plan de travail révisé et le budget du Programme régional de SPAW pour la période biennale 2006-2007, avec les modifications et les priorités introduites par les participants ;
8. **Fixer comme priorité** dans le plan de travail 2006-2007, que les groupes de travail sur les lignes directrices pour les zones protégées et sur le MMAP, continuent à travailler pour présenter des résultats et les progrès réalisés lors du STAC4, et **ensuite décider** de demander au secrétariat d'établir le groupe de travail sur les lignes directrices pour prévenir que les espèces ne deviennent menacées ou en danger de disparition (UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4) le plus tôt possible. Ce groupe de travail va tout d'abord considérer la discussion sur le processus et le document de travail qui doit être examiné.
9. **Maintenir** comme une activité importante du plan de travail de SPAW, les discussions concernant l'Article 11 au paragraphe 2, y compris le projet de critères d'évaluation des dérogations. A cette fin, le groupe de travail commencera son travail très prochainement ;
10. **Exhorter** les Parties contractantes à répondre aux demandes du secrétariat de se joindre et de participer plus activement dans les groupes de travail constitués par les Parties ;
11. **Prendre note** de la proposition de désigner l'année 2007, comme l'Année du Dauphin, et **inviter** le secrétariat et les gouvernements à donner suite au développement de cette campagne au niveau régional et national pour accroître la conscience autour de la protection des dauphins dans toute la région ;
12. **Prendre note de** la désignation de l'année 2008, comme l'Année du Récif, et **inviter** le secrétariat et les gouvernements à travailler activement aux niveaux national et régional sur les activités préparatoires et de suivi de cette initiative.
13. **Demander** que le secrétariat présente un budget plus détaillé pour chaque rubrique du Programme, qui facilitera la collecte de fonds et la prise de décisions en cas de financement insuffisant du Programme.

14. **Demander** que le secrétariat fournisse un budget provisoire détaillé des activités entreprises par le SPAW/RAC lequel facilitera la collecte de fonds et la prise de décisions en cas de financement insuffisant du Programme.

ANNEXE III

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/1	Ordre du Jour provisoire
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/2	Ordre du jour provisoire annoté
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/3	Projet final des lignes directrices et des critères d'évaluation des zones protégées susceptibles d'être listées sous le Protocole SPAW (<i>inclus le rapport du groupe de travail</i>)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/4	Projet révisé du Plan d'action pour la Conservation des mammifères marins (MMAP), dans la région des Caraïbes (<i>inclus le rapport du groupe de travail</i>)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/5	Projet révisé du Plan de travail et du Budget du Programme régionalde SPAW pour la période biennale 2006-2007
UNEP(DEPI)/CAR WG.29/6 (Annexe II)	Recommandations de la troisième Réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes (Caracas, Venezuela, du 4 au 8 octobre 2005)
UNEP(DEC)/CAR WG.29/4	Projet de format annoté révisé pour la présentation des rapports pour les zones proposées à être listées sous SPAW
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/6	Décisions de la quatrième Réunion des Parties contractantes au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes (<i>à être présentées pendant la Réunion</i>)

Documents d'Information

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.1	Liste provisoire de Documents
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.2	Liste provisoire de Participants (<i>à compléter pendant la Réunion</i>)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.3	Répertoire des membres de la liste électronique du Protocole SPAW (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.4	Lignes directrices pour prévenir que les espèces ne deviennent menacées ou en danger de disparition (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.5	Une proposition pour les espèces d'oiseaux à être ajoutés aux Annexes II et III du Protocole SPAW (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.6	Evaluation de la mise en œuvre du Protocole à la Convention de Cartagena concernant les zones et la vie sauvage spécialement protégées (SPAW), focalisée sur les tortues marines listées à l'Annexe II (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.7	Compilation bibliographique des mammifères marins de la Région des Caraïbes (Anglais seulement)
UNEP(DEPI)/CAR IG.25/INF.8	Lignes directrices et critères associés à la captivité des mammifères marins (<i>préparés par WDCS comme une contribution au travail du SPAW/RAC et du secrétariat</i>) (Anglais seulement)
UNEP(DEC)/CAR WG.25/5.Rev.1	État de mise en eovure du plan de travail et du budgat du Programme régional SPAW pour la période biennale 2004 – 2005
UNEP(DEC)/CAR WG.26/4	Projet de grille des objectifs d'évaluation de propositions concernant

UNEP(DEC)/CAR WG.25/3

UNEP(DEC)/CAR IG.23/4

UNEP(DEC)/CAR WG.27/2.Rev.3

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.5

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.7

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF. 10

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.11

les inclusions dans la liste des zones protégées de SPAW
Rapport final du groupe de travail Ad Hoc sur les critères concernant les listes de espèces dans les Annexes du Procole SPAW
Rapport de la troisième Réunion des Parties contractantes (CdP) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Région des Caraïbes (Montego Bay, Jamaica, 27 septembre 2004)

Projet de Plan d'Action pour la Conservation des mammifères marins dans la Région des Caraïbes

Dérogations au Protocole SPAW sous l'Article 11(2) : Une révision juridique

Mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité et Plan stratégique et progrès vers les buts de 2010

Le nouveau Réseau et Forum des gestionnaires de zones protégées dans les Caraïbes (CaMPAM) et ses principales activités

The Mesoamerican Reef Alliance (MAR) of the International Coral Reef Activities Network (ICRAN): Status and Planned Activities

Document en salle de conference

UNEP(DEPI)/CAR IG.25/CRP.1

Projet de résolution soumis par le secrétariat de la CMS. *Adhésion à la CMS y compris l'initiative de l'Année du Dauphin*

Documents de référence

UNEP(DEC)/CAR WG.25/INF.3

Status of Implementation of the Decisions of the SPAW COP 1 and COP 2 and of the Recommendations of the First Meeting of STAC
Report of the Workshop on the Draft Guidelines for the Listing of Protected Areas under the SPAW Protocol (Gosier, Guadeloupe, 19 – 23 April 2004)

UNEP(DEC)/CAR WG.26/5

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.4

Report of the Activities of the Regional Activity Centre for SPAW (SPAW/RAC) in Guadeloupe for the period 2004 - 2005

UNEP(DEC)/CAR WG.27/3

Recommendations of the Regional Workshop of Experts on the Development of the Marine Mammal Action Plan for the Wider Caribbean Region (Bridgetown, Barbados, 18 – 21 July 2005)

UNEP(DEC)/CAR WG.29/INF.9

Harmonizing Reports on International Biodiversity related Conventions: Pilot Project, Panama (Anglais seulement)

ICRI/UNEP 2002

Report of the Regional Workshop for the Tropical Americas. (Cancun, Mexico, 12 to 14 June 2002) (Anglais seulement)

UNEP(DEC)/CAR IG.20/4

Structure and Scope of the Scientific and Technical Advisory Committee (STAC) of the SPAW Protocol

UNEP(DEC)/CAR IG.20/5

Relationship between the SPAW Protocol, the STAC and the work undertaken by the Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice (SBSTTA) to the Convention on Biological Diversity (CBD)

UNEP(DEC)/CAR IG.20/6

Priorities for implementation following the entry into force of the SPAW Protocol: responsibilities for the Contracting Parties, for the STAC and for the Secretariat

UNEP(DEC)/CAR IG.20/7

Report of the First Meeting of the Contracting Parties (COP) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region (Havana, Cuba, 24-25 September 2001)

UNEP(DEC)/CAR IG.22/INF.7

The International Coral Reef Activity Network (ICRAN): A global

UNEP(DEC)/CAR WG.23/6	partnership for coral reefs - A summary (Anglais seulement) Report of the First Meeting of the Scientific and Technical Advisory Committee (STAC) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region (Havana, Cuba, 27 – 29 September 2001)
UNEP(WATER)/CAR WG.22/5	Report of the Fourth Meeting of the Interim Scientific and Technical Advisory Committee (ISTAC) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region (Havana, Cuba, 3 – 6 August 1999)
UNEP(OCA)/CAR WG.19/6	Report of the Third Meeting of the Interim Scientific and Technical Advisory Committee (ISTAC) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean Region (Kingston, 11 – 13 October 1995)
UNEP(OCA)/CAR WG.11/7	Report of the Second Meeting of the Interim Scientific and Technical Advisory Committee (ISTAC) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean, Region. (French Guiana, 3-5 May 1993)
UNEP(OCA)/CAR WG.5/1	Report of the First Meeting of the Interim Scientific and Technical Advisory Committee (ISTAC) to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) in the Wider Caribbean, Region. (Kingston, Jamaica, 4-8 May 1992)
UNEP, 2006	Directory of Focal Points of the Caribbean Environment Programme. CEP Information Paper. (Anglais seulement)
UNEP/Ramsar, 2000	Memorandum of Cooperation between the Secretariat of the Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean (Cartagena, 1983) and the Bureau of the Convention on Wetlands (Ramsar, 1971) (Anglais seulement)
UNEP/GC/3/Rev.3, 1998	Rules of Procedure of the Governing Council of UNEP
UNEP(WATER)/CAR WG.11/INF.6	Memorandum of Cooperation between the Secretariat of the Convention of the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region (Cartagena, 1983) and its Protocols, including the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife (SPAW) and the Secretariat of the Convention on Biological Diversity (CBD) (Nairobi, 1992) (Anglais seulement)
UNEP, 1991	Conference of Plenipotentiaries for the Adoption of the Annexes to the Protocol Concerning Specially Protected Areas and Wildlife in the Wider Caribbean Region. Final Act
UNEP, 1990	Conference of Plenipotentiaries Concerning Specially Protected Areas and Wildlife in the Wider Caribbean Region. Final Act
UNEP, 1983	Convention for the Protection and Development of the Marine Environment of the Wider Caribbean Region (Cartagena Convention)

ANNEXE IV

LISTE DES PARTICIPANTS

SPAW CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTE DE SPAW / PARTES CONTRATANTES DE SPAW			
<i>Participants / Participants / Participantes/</i>	<i>Title / Titre / Título</i>	<i>Address / Adresse / Dirección</i>	<i>Tel./Fax/E-mail /Website</i>
BARBADOS / BARBADE / BARBADOS			
Leo Brewster	Director	Ministry of Energy and the Environment Coastal Zone Management Unit (CZMU) Bay Street, St. Michael	Tel.: (246) 228-5955/50/51 Fax: (246) 228-5956 Email : director@coastal.gov.bb brewster@coastal.gov.bb
Jeffrey Headley	Director	Ministry of Energy and the Environment Environmental Protection Department (EPD) Jemmots Lane St. Michael	Tel.: (246) 436-4820 Fax: (246) 228-7103 Email: enveng@caribsurf.com
COLOMBIA / COLOMBIE / COLOMBIA			
Gabriel Armando Gamboa Rodriguez		Dirección de Ecosistemas Ministerio de Ambiente, Vivienda y Desarrollo Territorial Calle 37 No. 8/40 Piso 4 Bogota, D.C.	Tel.: (57-1) 332-3400 Ext.2334 Fax: (57-1) 332'3457 E-mail: gagamboa@minambiente.gov.co
CUBA / CUBA / CUBA			
Enrique Moret Hernandez		Dirección de Cooperación Internacional Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente Capitolio Nacional La Habana	Tel : (537) 867-0606 Fax (537) 866-8054 Email : emoret@citma.cu
Pedro Julio Ruiz Hernández	Especialista	Centro Nacional de Areas Protegidas Ministerio de Ciencia, Tecnología y Medio Ambiente 18-A No. 4114, E/ 41 y 47 Miramar, Playa Ciudad Habana	Tel.: (53-7) 202-7970 Fax: (53-7) 204-0798 E-mail: pruiz@snap.cu

FRANCE / FRANCE / FRANCIA			
Marc Fagot	Chargé de mission Afrique-Caraïbes- Pacifique	Service des Affaires internationales Ministère de l'Ecologie et du Développement durable 20 avenue de Ségur 75302 Paris 07 SP	Tel: (33) 142-1917 48 Fax (33) 142-1317 48 Email: marc.fagot@ecologie.gouv.fr
Louis Redaud	Chef du Service Protection de la Nature, Sites et Paysages	DIREN Guadeloupe Cite Guillard Chemin des Bougainvilliers F-97100 Basse-Terre Guadeloupe	Tel.: (590) 590 41 04 60 Fax: (590) 590 99 35 65 E-mail: louis.redaud@guadeloupe.ecologie.gouv.fr
Denis Girou	Directeur	Parc National de Guadeloupe Monteran Habitation Beausoleil F.97120, St. Claude Guadeloupe	Tel: (590) 590 808600 Fax: (590) 590 80 05 46 Email: denis.girou@espaces-naturels.fr
NETHERLANDS ANTILLES / ANTILLES NEERLANDAISES / ANTILLAS NEERLANDESAS			
Paul Hoetjes	Senior Policy Advisor	Dept. of Environment and Nature Directorate of Public Health Schouwburgweg 26 (APNA Building) Willemstad, Curaçao	Tel.: (5999) 466-9307 Fax: (5999) 461-0254 E-mail: paul@mina.vomil.an Website: http://mina.vomil.an
Anouk Swakhoven	Legal Advisor	Ministry of General Affairs and Foreign Relations of the Netherlands Antilles Fort Amsterdam 4 Willemstad, Curaçao	Tel.: (5999) 461-3933 Fax: (5999) 461-7123 E-mail: anouk.swakhoven@gov.an
PANAMA / PANAMA / PANAMA			
Marisol Emelda Dimas Acosta	Bióloga	Depto. de Biodiversidad y Vida Silvestre Autoridad Nacional del Ambiente Albrook, Edificio 804 Ciudad de Panamá	Tel.: (507) 500-0855 ext.3177 Fax: (507) 500-0667 E-mail: m.dimas@anam.gob.pa / m_dimas13@hotmail.com
ST. LUCIA/ST. LUCIE/SANTA LUCIA			
Susanna Scott	Fisheries Biologist	Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Fisheries Department Point Seraphine Castries	Tel: (758) 468-4138 Fax: (758) 452-3853 Email: deptfish@slumaffe.org
George James	Deputy Permanent Secretary	Ministry of Physical Development, Environment and Housing Waterfront, Castries	Tel: (758) 468-4403 Fax: (758) 452-2506 Email: dps@planning.gov.lc
ST. VINCENT AND THE GRENADINES / SAN VICENT ET LES GRENADINES / SAN VICENTE Y LAS GRENADINAS			
Sophia Punnett	Fisheries Officer	Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries Kingstown	Tel.: (784) 456-2738 Fax: (784) 457-2112 E-mail: fishdiv@caribsurf.com

TRINIDAD & TOBAGO / TRINITE et TOBAGO / TRINIDAD y TABAGO			
Neemedass Chandool	Assistant Conservator of Forests	Ministry of Public Utilities and the Environment Forestry Division 89 Farm Road St. Joseph	Tel.: (868) 645-1203 Mobile: (868) 724-8851 Fax: (868) 625-7003 E-mail: nchand20@hotmail.com
UNITED STATES OF AMERICA / ETATS UNIS D'AMERIQUE / ESTADOS UNIDOS DE AMERICA			
Nancy Daves	CITES Coordinator	International Affairs Office NOAA-Fisheries 1315 East West Highway Washington, DC 20910	Tel.: (301) 713-9090 Fax: (301) 713-0376 E-mail: nancy.daves@noaa.gov
David Hermann	Ocean Affairs Officer	U.S. Department of State 2201 C Street, N.W. Washington, DC 20520	Tel: (202) 647-3879 Fax: (202) 647-4353 Email: HermannDC@state.gov
Elizabeth McClanahan	International Affairs Specialist	U.S. Department of Commerce National Oceanic & Atmospheric Administration International Affairs Office, Room 5230 14 th . & Constitution Avenue, N.W. Washington, D.C.	Tel: (202) 482-5140 Fax: (202) 482-4307 Email: elizabeth.mclanahan@noaa.gov
Thomas Laughlin	Deputy Director, International Affairs	U.S. Department of Commerce National Oceanic & Atmospheric Administration International Affairs Office, Room 5230 14 th . & Constitution Avenue, N.W. Washington, D.C.	Tel: (202) 482-5118 Email: Tom.Laughlin@noaa.gov
Rod G. Zika	Professor	4660 Rickenbacker Causeway University of Miami Rosenstiel School of Marine and Atmospheric Science Miami, Florida 33147	Tel: (305) 586-4248 Email: rzika@rsmas.miami.edu
VENEZUELA / VENEZUELA / VENEZUELA			
Hamlin Dario Jordan	Asesor del M.R.E	Ministerio de Relaciones Exteriores Casa Amarilla Caracas	Tel : (58 212) 864 4380 / 860--209 Fax : (58-212) 861-0894 Cel : (58-416) 714-0964 Email : hamlin_jordan@webmail.mre.gov.ve
Biomar F. Blanco	Jefe de División Fronteras Marítima	Dirección General de Soberanía Límites y Asuntos Fronterizos Ministerio de Relaciones Exteriores Esq. Carmelita, Av. Urdaneta Torre MRE, Piso 13 Caracas	Tel. : (58-212) 806-9385 Fax : (58-212) 806-4385 E-mail : biomar.blanco@mre.gob.ve

OTHER CEP GOVERNMENTS / AUTRES GOUVERNEMENT DU PEC / OTROS GOBIERNOS DEL PAC

ARUBA/ARUBA/ARUBA/			
Byron Boekhoudt	Policy Advisor	Ministry of Culture Bringamosa 1B	Tel: (297) 568-9840 Fax: (297) 588-0331
BELIZE/BELICE/BELICE			
Jeavon Hulse	Environmental Officer	Department of the Environment 10 / 12 Ambergris Avenue Belmopan City	Tel: (501) 822-2816 / 2542 Fax: (501) 822-2862 Email: envirodept@btb.net
UNITED NATIONS ORGANIZATIONS / ORGANIZATION DES NATIONS UNIES / ORGANIZACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS			
CONVENTION ON MIGRATORY SPECIES			
Robert Hepworth	Executive Secretary	UNEP/CMS Secretariat Hermann Ehlers Strasse 10 53113 Bonn Germany	Tel.: +49 228-815-2402 Fax.: +49 228-815-2449 Email: rhepworth@cms.int
Rossana Silva Repetto	Legal Officer	UNEP- Regional Seas Kortenaerleade 1 2518AX The Hague, Netherlands	Tel: (31-70) 311 4469 Fax: (31-70) 345 6648 Email: r.silva@unep.nl
EXPERTS / EXPERTES / EXPERTOS			
NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS / ORGANIZATION NON GOUVERNEMENTALES / ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES (NGOs)			
ANIMAL WELFARE INSTITUE			
Milton M. Kaufmann	Consultant	1007 Queen Street Alexandria, Virginia 22314 USA	Tel.: (703) 836-4300 Fax: (703) 836-0400 E-mail: awi@awionline.org
Susan Millward	Research Associate	1007 Queen Street Alexandria VA. 22314 USA	Tel: (703) 836-4300 Fax: (703) 836-0400 Email: susan@awionline.org
EASTERN CARIBBEAN CETACEAN NETWORK (ECCN)			
Nathalie Ward	Director	P. O. Box 130 BQ Bequia St, Vincent and the Grenadines	Tel: (784) 458-3624 Fax: (784) 548-3313 Email: nward@mbl.edu
IUCN - THE WORLD CONSERVATION UNION			
Daniele Perrot-Maitre	Chief Technical Advisor	Rue Mauverney 28 1196 Gland Switzerland	Tel: + 41 22 999 000 / 0159 Fax: +41 22 999 0025 Email: Daniele.Perrot-Maitre@iucn.org
HUMANE SOCIETY INTERNATIONAL			
Ronald Orenstein	Consultant	1825 Shady Creek Court Mississauga, Ontario L5L 3W2, Canada	Tel.: (905) 820-7886 Fax: (925) 569-0116 E-mail: ron.orenstein@rogers.com
NATURESERVE			

Juan Pablo Arce	Director, Latin America and the Caribbean	1101 Wilson Boulevard, 15 th . Fl. Arlington, VA 22209	Tel: (703) 908-1853 Fax: (703) 908-1917 Fax: juanpablo_arce@natureserve.org www.natureserve.org
ORGANIZATION OF EASTERN CARIBBEAN STATES (O ECS)			
Sarah George	Protected Areas Specialist	Environment and Sustainable Development Unit Morne Fortune P. O. Box 1383 Castries	Tel: (758) 455-6369/65/62 Fax: (758) 452-2194 Email: sgeorge@oecs.org
WHALE AND DOLPHIN CONSERVATION SOCIETY (WDCS)			
Courtney S. Vail	USA Representative	333 N. Danielson Way Chandler, Arizona 85225 U.S.A.	Tel.: (480) 747-5015 Fax: (480) 634-1458 E-mail: courtney@wdcs.org
WIDER CARIBBEAN SEA TURTLE CONSERVATION NETWORK (WIDECAST)			
Karen Eckert	Executive Director	Nichols School Marine Lab Duke University 135 Duke Marine Lab Road Beaufort, North Carolina 28516, U.S.A.	Tel.: (252) 727-160 Fax.: (252) 504 7648 E-mail: keckert@widecast.org
REGIONAL ACTIVITY CENTRE FOR THE SPAW PROTOCOL (SPAW//RAC)			
Maurice Anselme	Director	Immeuble DIREN Rue des Bougainvilliers Cité Guillard 97-100 Basse-Terre Guadeloupe, FWI	Tel.: (590) 590 41 04 51 Fax: (590) 590 99 35 65 E-mail: maurice.anselme@guadeloupe.ecologie.gouv.fr
Melina Roth	Programme Officer	Immeuble DIREN Rue des Bougainvilliers Cité Guillard 97-100 Basse-Terre Guadeloupe, FWI	Tel.: (590) 590 41 04 51 Fax: (590) 590 99 35 65 E-mail: melina.roth@guadeloupe.ecologie.gouv.fr
RAC-REMPETIC-CARIB			
Thomas Smith	Director	Fokkerweg 26 Willemstad Curacao Netherlands Antilles	Tel: (599-9) 461-2964 Fax: (599-9) 461-2361 Email: Thomas.Smith@gov.an
Carla Ignecia	Office Manager/IMO Associate	Fokkerweg 26 Willemstad Curacao	Tel: (599-9) 461-2964 Fax: (599-9) 461-2361 Email: carlada@attglobal.net

SECRETARIAT OF THE CARIBBEAN ENVIRONMENT PROGRAMME / SECRETARIAT DU PROGRAMME POUR L'ENVIRONNEMENT DES CARAIBES É SECRETARIA DEL PROGRAMA AMBIENTAL DEL CARIBE		
United Nations Environment Programme (UNEP)		
14-20 Port Royal Street, Kingston, Jamaica. Tel: (876) 922-9267-9, Fax: (876) 922-9292, www.cep.unep.org		
Nelson Andrade Colmenares	Coordinator	nac.uneprcuja@cwjamaica.com
Alessandra Vanzella-Khoury	SPAW Programme Officer	avk.uneprcuja@cwjamaica.com
Kumiko Yatagai	Fund Management Officer	ky.uneprcuja@cwjamaica.com
Heidi Savelli Soderberg	Junior Professional Officer – SPAW	hss.uneprcuja@cwjamaica.com
Lesma Levy	Administrative Assistant	ll.uneprcuja@cwjamaica.com
Coral Portillo	Senior Secretary	cp.uneprcuja@cwjamaica.com
Brenda Dewdney	Bilingual Secretary (SPAW)	bld.uneprcuja@cwjamaica.com
Leroy Smith	Senior Clerk	ls.uneprcuja@cwjamaica.com
Donna Henry-Hernández	Bilingual Secretary (CEPNET)	dhh.uneprcuja@cwjamaica.com
Paulett James Castillo	Bilingual Secretary (AMEP)	pic.uneprcuja@cwjamaica.com